Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 26 février 2020

La Chambre des notaires de Vaucluse

La Chambre des notaires de Vaucluse, présidée par Henri Passebois, notaire à Carpentras, composée de 75 études, est un établissement d'utilité publique chargé de représenter les 153 notaires de son ressort et d'assurer, dans le département, l'exécution des décisions prises au national par le Conseil supérieur du notariat ainsi celles prises par le Conseil régional des notaires.

■ Ses missions

Etablir, en ce qui concerne les usages de la profession et les rapports des notaires tant entre eux qu'avec la clientèle, un règlement qui sera soumis à l'approbation du garde des sceaux, ministre de la Justice ; dénoncer les infractions disciplinaires dont elle a connaissance ; prévenir ou concilier tout

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Mireille Hurlin le 26 février 2020

différend d'ordre professionnel entre notaires du département, trancher, en cas de non-conciliation, ces litiges par des décisions qui seront exécutoires immédiatement ; examiner toute réclamation de la part des tiers contre les notaires à l'occasion de l'exercice de leur profession ; vérifier la tenue de la comptabilité, ainsi que l'organisation et le fonctionnement des offices de notaires de la compagnie ; donner son avis, lorsqu'elle en est requise sur : les actions en dommages-intérêts intentées contre les notaires en raison d'actes de leurs fonctions ; les difficultés concernant le règlement des honoraires et vacations des notaires, ainsi que sur tout différend soumis à cet égard au tribunal de grande instance ; délivrer ou refuser par une décision motivée tout certificat de bonnes mœurs et capacité à elles demandés par les aspirants aux fonctions de notaire ; recevoir en dépôt les états des minutes dépendant des études de notaires supprimées ; préparer le budget de la compagnie et en proposer le vote à l'assemblée générale, gérer la bourse commune et poursuivre le recouvrement des cotisations ; vérifier le respect par les notaires de leurs obligations prévues par le chapitre Ier du titre VI du livre V du Code monétaire et financier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et se faire communiquer, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, les documents relatifs au respect de ces obligations.

La Chambre des notaires, siégeant en comité mixte, est chargée d'assurer dans le département les décisions prises en matière d'œuvres sociales par le Conseil supérieur et le Conseil régional siégeant tous deux en comité mixte.

■ Composition de la Chambre

Président de la Chambre des notaires de Vaucluse : Henri Passebois notaire à Carpentras;

vice-président et syndic : Jérôme Viret notaire à Carpentras ;

2e syndic : Jean- François Surdon notaire à Monteux ;

3e syndic : Agnès Caumel-Barcenilla notaire à Mirabeau ;

rapporteur : Jean-Victor Montagard notaire à Vaison-la-Romaine ;

secrétaire- taxateur : Pascale Pruvost notaire à Apt ;

trésorier : Cathy Sasso notaire à Avignon.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Mireille Hurlin le 26 février 2020

Chambre départementale des notaires du Vaucluse. 23 bis, rue Thiers. Avignon. 04 90 85 24 00. Chambre-vaucluse@notaires.fr. www.chambre-vaucluse.notaires.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !